

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

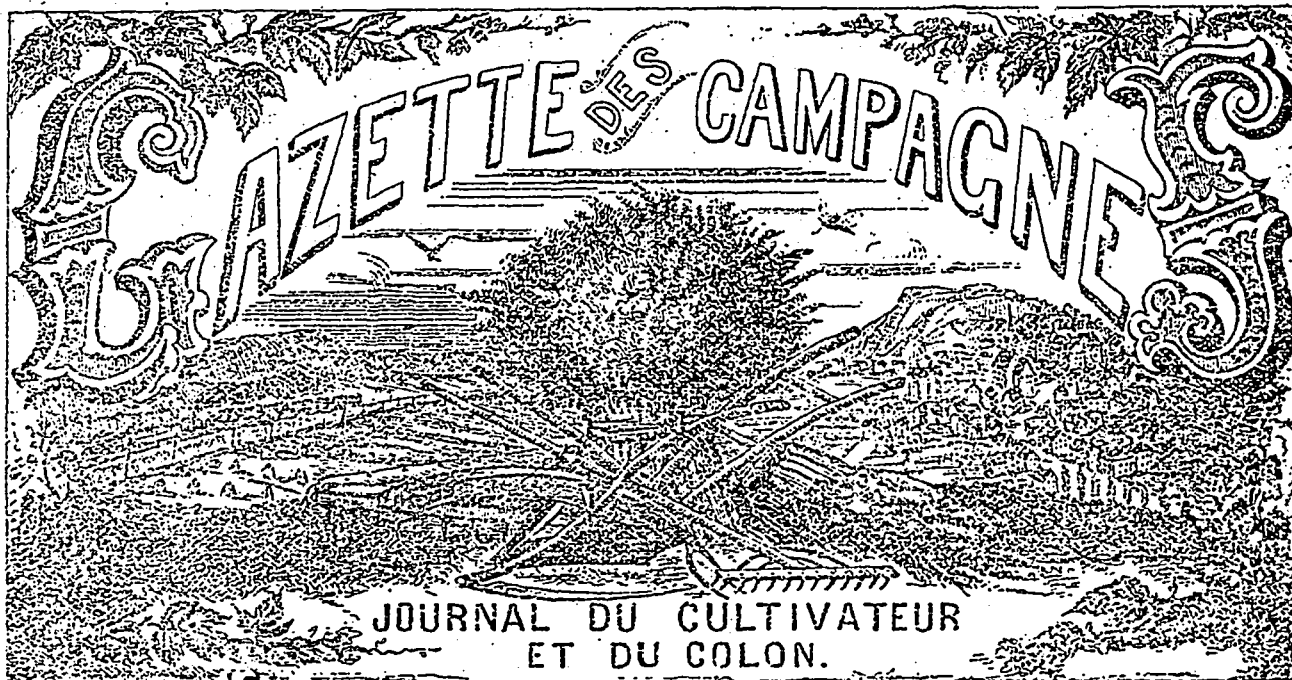
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT: 51 PAR AN.

Éditeur-Propriétaire: FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Le temps nous manque pour expliquer à chaque abonné leur compte d'abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Nous tiendrons compte des argentés payés; et le reçu envoyé dans le Numéro de la *Gazette*, indiquera si l'abonné a encore des arrérages à payer, ou si l'abonnement se trouve complètement acquitté. Nos abonnés pourraient également réserver à leur dernier reçu et nous indiquer le numéro qu'il comporte. Depuis cinq ans, nous faisons suivre les numéros des reçus; c'est ainsi que nous sommes arrivés au numéro 4026 des reçus expédiés depuis octobre 1871. Nous espérons que nos abonnés retardataires n'empêcheront de payer au plus tôt.

### SOMMAIRE

**Causerie Agricole:** Des sols qu'on doit apporter dans les semences des prairies. — Des quantités de semences nécessaires. — Économie de la semence.

**Recue de la Semaine:** Election des sénateurs en France; 75 élus par l'Assemblée nationale, parmi lesquels Mgr. Dupanloup; 225 au deuxième degré par un collège spécial formé par la constitution de 1875. — L'Assemblée sera élue en février prochain et le congrès devra se réunir dans le mois suivant. — Guérison miraculeuse à Rome. — Les fêtes de Noël au Vatican. — Sacre de Mgr. Moreau à St Hyacinthe.

**Sujets divers:** Rapport des directeurs de la Société d'agriculture du comté de Témiscouata. — De l'indigestion chez les animaux. — Prix offerts par la Société d'agriculture de Grenoble (France). — Avoine importée de Belgique par Jules Bélanger, etc., avec et de Québec.

**Petits chroniques:** Charité exemplaire à Sherbrooke. — Election des officiers et directeurs des Sociétés d'agriculture des comtés de Sherbrooke et de Rouville. — *L'Opinion Publique*. — *La Gazette des Familles*. — *Les Annales de la Bonne Ste. Anne*. — Admission de M. Vincent Dumais au Barreau. — Portrait de Jacques-Carllet.

**Revelles:** Le blé d'inde comme nourriture des poules. — Emploi du phosphate, contre-poison.

### CAUSERIE AGRICOLE

DES SOINS QU'ON DOIT APPORTER DANS LES SEMENCES.

(Suite).

Lorsqu'on désire former une bonne prairie, et qu'on ne peut se procurer d'ailleurs, d'une manière certaine, toutes les semences convenables avec les qualités requises, le meilleur moyen d'en obtenir consiste à faire soi-même; dans les endroits où elles croissent spontanément ou par adoption, un choix de plantes adaptées aux circonstances dans lesquelles on se trouve, qu'on croit être les plus avantageuses à propager.

A cet effet, on fait ramasser, à la main, lors de leur pleine maturité, et par un temps sec, par des personnes intelligentes, les semences, rigoureusement séparées, de chaque espèce de plante reconnue bonne, qui se trouvent dans les prairies ou ailleurs, et, après les avoir convenablement séchées et vannées, on les confie à la terre, avec les précautions convenables, aussitôt que les circonstances le permettent.

Lorsque la quantité qu'on peut ainsi parvenir à se procurer est trop faible pour en couvrir en entier le champ qu'on se propose de mettre en prairie, on doit semer chaque espèce à part, ou essayer les mélanges en différentes proportions, lorsqu'on les croit convenables, et on essaie en petit, au moyen de quelles on parvient bientôt à se procurer une suffisante quantité de semences choisies, peuvent encore donner d'utiles leçons sur les qualités respectives de chaque espèce, et sur les plus ou le moins de convenance de leurs mélanges, relativement à leur mode de végétation et à leurs autres propriétés; car, malgré toutes les règles qu'on peut

établir en agriculture, il est toujours prudent d'en venir aux essais chacun pour soi, relativement aux localités, sur un grand nombre d'objets qu'on ne peut prescrire d'une manière invariable comme on le fait trop souvent.

Quelque fois, par exemple, une espèce de plante ne réussit pas dans des circonstances qui devraient lui être favorables d'après les idées reçues, et vice versa, et des essais locaux en petit peuvent seuls, sur ce point, comme sur plusieurs autres, procurer des renseignements exacts et économiques. Chrono, d'ailleurs, peut essayer ai-én cat celles que ses propres observations l'auront porté à considérer comme avantageuses sous ce rapport, en n'oubliant jamais que l'agriculture moderne a fait plusieurs découvertes importantes en ce genre, qu'il en reste beaucoup à faire, et qu'une culture soignée et prolongée améliore tellement la plupart des végétaux qu'on fait sortir de l'état de nature, qu'elle les rend souvent méconnaissables, comme nous l'avons observé plusieurs fois.

Avant de passer à l'examen des préparations qui peuvent être utiles aux semences des prairies, il nous reste deux observations importantes à faire sur leur choix.

La première, c'est qu'il est essentiel de les choisir, autant qu'il est possible, sur les plantes les plus vigoureuses, et de préférer encore les premières nées aux dernières, parce qu'elles sont en général mieux nourries, et se rappellent que, toutes choses égales d'ailleurs, les plus belles semences donnent toujours les plus beaux produits; et c'est là ce qui rend surtout le renouvellement de toutes les semences avantageux, lorsqu'on les tire de contrées plus fertiles que celles où on les adopte.

La seconde, c'est qu'il n'est pas moins essentiel qu'elles soient fraîchement récoltées, parce qu'en général les semences les moins vieilles, surtout parmi les graminées et les légumineuses, outre qu'elles vivent plus tôt, donnent les produits les plus vigoureux, et que la faculté germinative et végétative de la plupart des semences s'affaiblit beaucoup en vieillissant. Lorsqu'on se les procure d'ailleurs, on doit les choisir nettes, pleines, fraîches, sèches, sans mauvaise odeur, d'une couleur non altérée, et surtout très-pesantes, car le poids spécifique des semences a une influence très-prononcée sur les produits qui en résultent, comme plusieurs agronomes s'en sont assurés, et comme nous l'avons vérifié nous mêmes sur un grand nombre d'espèces de plantes économiques, et surtout parmi les graminées et les légumineuses.

Nous observerons encore que la couleur indicative de la bonne qualité des graines de trèfle, de la lupuline et de la luzerne est la jaune dorée, et que la couleur rougeâtre indique une altération dans toutes les trois, comme la noire dans celle du sainfoin, qui doit être grisâtre extérieurement et verdâtre intérieurement.

Au reste, la prudence conseille d'essayer toujours en petit les semences qu'on n'a pas récoltées soi-même, quels que puissent être les indices de leur bonne qualité, afin de ne pas s'exposer à des non succès en grand, qui sont toujours aussi décourageants que désespérants; comme on l'a observé déjà, rien ne s'oppose plus puissamment, en général, à l'extension d'une culture nouvelle, que le peu de succès des premiers essais, et ce défaut de succès est souvent dû à la mauvaise qualité des semences qu'on emploie. Il est donc de la plus grande importance de s'assurer, par tous les moyens qu'on a en son pouvoir, de la qualité de celles qu'on destine à être sées, afin de n'être pas exposé à tirer des conclusions fausses et fâcheuses des non succès.

Des préparations qui peuvent être utiles aux semences —

On a cru devoir proposer, pour augmenter la vigueur des plantes destinées à former des prairies artificielles, plusieurs recettes compliquées, inutiles et même absurdes. On a proposé, sous différents prétextes de les huiler, précaution qui ne peut qu'être nuisible à la germination; de les plonger quelque temps dans l'eau avant de les sèmer, ce qui nous paraît inutile dans le plus grand nombre de cas, et ce qui peut devenir nuisible dans quelques-uns; de les tremper dans des lotions amères, afin de les préserver des ravages des insectes et autres animaux nuisibles, ce qui nous paraît encore inutile lorsqu'on sème en temps convenable, et d'une efficacité douteuse dans tous les cas; enfin de les mêler avec du plâtre pulvérisé ou calciné, du sable, de la cendre, de la terre, etc., afin d'en recouvrir par ce mélange la dissémination plus facile et plus égale, ce qui nous a toujours paru produire un effet contraire à celui qu'on en attendait. Le poids spécifique des semences et celui des divers ingrédients qu'on y mêle n'étant pas les mêmes, ils se séparent nécessairement, par l'effet du mouvement imprimé par la marche et le jet du semeur: les ingrédients, ordinairement plus fins et plus légers que les graines, vont bientôt au fond du semoir, et rendent par là, ou leur effet nul, ou, ce qui est pis encore, la dissémination inégale à la fin, à moins que le semeur n'ait constamment la précaution de remuer et de rétablir le mélange, en ramenant en dessus ces ingrédients qui tendent toujours à se précipiter vers le fond.

Grand nombre de cultivateurs se sont toujours bien trouvés, avec les précautions convenables, de supprimer ces mélanges, après en avoir essayé plusieurs et avoir reconnu leurs inconvénients. La seule préparation raisonnable qu'on puisse recommander pour les semences, surtout pour celles des graminées vivaces, comme préervatif des maladies du charbon, de la carie et de l'ergot, dont plusieurs espèces sont atteintes quelquefois, quoique très-rarement que celles qui sont annuelles, c'est le chaulage, qui peut encore dans quelques cas les garantir des ravages qu'on auroit à redouter de la part des insectes ou d'autres animaux; et toutes les fois qu'on choisira, pour semer, une époque ou un temps favorable, c'est à dire, calme, brumeux et disposé à la pluie, lorsque la terre est suffisamment humectée, en automne ou au printemps, toute autre addition nous paraît inutile, sinon nuisible.

Des quantités de semences nécessaires.— Cet objet important nous fournit une preuve frappante des graves inconvénients attachés à ces fixations banales de quantités de semences que le mérite de tout généraliser a porté un trop grand nombre d'écrivains à établir, sans distinction pour tous les cas, relativement à telle ou telle autre plante; comme si les semences des mêmes espèces, très-variables entre elles, avaient toujours et partout la même grosseur chaque année; comme si les différentes natures de terres, et leur état plus ou moins amélioré, exigeaient constamment la même mesure; enfin, comme s'il fallait aussi employer toujours la même quantité de semences aux diverses époques de l'année, dans les ensemencements hâtifs, comme dans les ensemencements tardifs. C'est vouloir déterminer invariablement un objet qui, par sa nature, ne peut pas l'être généralement, d'une manière satisfaisante et positive, et c'est encore, selon nous, un de ces objets de détail qu'il faut nécessairement abandonner à la légèreté du cultivateur, et à quelques essais particuliers, qui l'instruiront beaucoup mieux sur ce point que toutes les données précises qu'il suffit de comparer entre elles pour démontrer leur complète inutilité, et l'erreur dans laquelle elles peuvent jeter les cultivateurs.



ont en la lâcheté de pactiser avec les députés de la Gauche. Mais tous leurs pas étaient suivis et leur trahison n'a pas porté bonheur. Leurs ouvertures n'ont pas été reçues avec cordialité par les républicains, et les membres de la Droite qui voulaient rester fidèles, leur ont alors refusé leur appui. Aussi pas un seul orléaniste marquant n'a le nombre suffisant de suffrages pour passer.

M. Dupanloup, évêque d'Orléans, a été élu, mais un des derniers, et à une faible majorité. En ce moment il était loin de l'Assemblée, et ses amis se demandaient s'il accepterait une nomination faite dans de telles conditions. Quelqu'un lui en écrivit et voici la réponse que les journaux ont publiée :

" Bon repos, à Vincennes (Seine-et-Oise),  
" le 19 décembre 1875.

" Mon cher ami, — Devez-vous me féliciter d'une élection accomplie dans des circonstances si pénibles ? Et en ce qui me touche personnellement, que puis-je dire, sinon que me voilà à la fin de ma vie, rejeté comme David dans la fournaise de Babel ? Priez au moins Dieu pour moi, afin que s'il a permis que je fusse dans cette élection à peu près le dernier des sénateurs, il me donne la force de combattre jusqu'au bout pour les droits imprescriptibles du Saint Père, pour la liberté de l'Église et pour le salut de la société.

" Tout à vous bien affectueusement en Notre-Seigneur.

" FÉLIX,

" Evêque d'Orléans. "

Voici comment il a été réglé que les 225 autres doivent être élus ; nous citons un extrait du texte même de la constitution de février :

" Les sénateurs des départements et des colonies élus à la majorité absolue et, quand il y a eu lieu au scrutin de liste, par un collège réuni au chef-lieu du département de la colonie et composé : 1<sup>o</sup> des députés ; 2<sup>o</sup> des conseillers généraux ; 3<sup>o</sup> des conseillers d'arrondissement ; 4<sup>o</sup> des délégués élus, un par chaque conseil municipal, parmi les électeurs de la Commune.

" Les sénateurs des départements et des colonies sont élus pour neuf années, et renouvelés par tiers tous les trois ans.

" Au début de la première session, les départements seront divisés en trois séries, contenant chacune un égal nombre de sénateurs ; il sera procédé, par la voie du tirage au sort, à la désignation des séries qui devront être renouvelées à l'exécution de la première et de la deuxième période triennale.

Les 225 sénateurs seront donc élus au deuxième degré par les électeurs spéciaux. C'est un système de votation analogue à celui qui se pratique aux États Unis pour l'élection du Président.

D'après la disposition définie par la constitution le nombre total des électeurs sera de 45 000 environ pour toute la France, dont 736 députés, 3000 conseillers municipaux. Ce collège spécial est actuellement préparé et la votation aura lieu avant la fin du présent mois.

Les sénateurs seront élus pour neuf ans et devront être renouvelés par tiers. Soixante-quinze seulement et deux cent vingt cinq sénateurs qui vont être élus se rendront au bout de la période des neuf années ; des cent cinquante autres, 75 ne jouiront de leur mandat que pendant trois ans, et les 75 autres pendant six ans. Ce n'est qu'après que la constitution de février pourra suivre son cours régulier.

D'autres élections, mais des élections au premier degré, semblables à celles que nous faisons en Canada, pour les Chambres Fédérales et nos Assemblées locales, auront lieu en France dans le mois de Février. Cette fois il s'agira d'élire des députés pour l'Assemblée nationale pour prendre la place de celle qui a été élue pendant que les armées de la Prusse victorieuse foulaient encore le sol français, et qui vient d'être dissoute. La réunion du Congrès devra avoir lieu en mars. La durée de la nouvelle assemblée est fixée à quatre ans.

— Dans notre dernier numéro nous avions le plaisir de faire part à nos lecteurs de l'admirable discours que Notre Saint Père le Pape adressait aux jésuites bretons, le 12 décembre dernier ; mais l'espace nous manquait pour donner le récit d'une guérison miraculeuse qui eut lieu à l'occasion de ces bénédictions que Notre Saint Père ne cesse de répandre sur ceux qui ont le bonheur d'approcher jusqu'à lui. Nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner aujourd'hui les détails.

C'est cette bénédiction du Saint-Père qui a opéré, paraît-il, une guérison miraculeuse, en octobre dernier. Le récit de cet événement extraordinaire nous est fourni par un correspondant du *Courrier de Bruxelles*, qui est généralement bien informé.

" Je suis en état, dit le correspondant, de vous raconter dans tous ses détails, et d'après les informations les plus sûres, la guérison miraculeuse qui a été opérée par le moyen de la bénédiction pontificale. Il s'agit d'une religieuse du Sacré Cœur, la Rév. Mère Julia N.... fille d'un des diplomates les plus distingués de la Belgique. Par suite d'une violente attaque de nerfs, la Rév. Mère Julie avait le bras droit entièrement paralysé et difforme, à tel point qu'il lui fallait le soutenir sur une planchette à l'aide de bandages. Les ongles de la main étaient devenus noirs et les os des doigts et du coude étaient placés et comme disloqués. En vain les médecins avaient-ils eussé à la malade le changement de climat dans l'espérance que ses douleurs en seraient au moins allégées. A Vincennes, où elle se rendit d'abord, puis à Rome, où elle arriva vers la fin de septembre, le mal ne fit qu'empirer. Cependant la Rév. Mère Julie nourrissait une secrète confiance d'être guérie, et de l'être à Rome même, pourvu qu'elle pût voir le Saint Père. Elle manifesta cette confiance à plusieurs de ses compagnons.

" Une audience fut, en effet, sollicitée et obtenue le 19 octobre dernier. La malade, qui demeurait à la villa Lento, maison de retraite dirigée par les dames du Sacré Cœur, se rendit au Vatican, accompagnée par quelques religieuses et par une nièce de Sa Sainteté qui mène une vie retirée à la Trinité du-Mont, établissement d'éducation que dirigent également les Dames du Sacré Cœur.

" Le Saint Père, surpris d'abord de la demande de guérison qui lui était adressée et peut-être aussi voulant lui rappeler la foi de la malade, lui dit : " Ma fille, j'en ai pas le don des miracles ; " mais aussitôt il ajouta : " Ayez confiance en Dieu, car rien n'est impossible à sa " miséricorde. " Cependant comme les religieuses, et en particulier la nièce du Saint Père, insistaient pour que lui-même le voulut bien recommander la malade à Dieu et la bénir, la Pape se recueillit un instant en prière, les mains jointes et les yeux élevés au ciel, puis s'adressant à la malade : " Ma fille, ayez la foi, lui dit-il, cette foi qui trans- " porte les montagnes. " Il lui répéta plusieurs fois les mêmes paroles, et lui ayant demandé son nom, il en prit occasion pour insister de nouveau sur la foi : " Sainte Julie, dit-il, donna sa vie pour Jésus-Christ et elle prouva

" par son martyre combien sa foi était ardente. " Ayant ensuite pris l'anneau de la profession religieuse que la malade portait à la main droite. — " A cet instant même, raconte la Révérende Mère Julie, je sentis la vie rentrer dans la partie paralysée et le sang circuler de nouveau dans tout le bras droit. " Le Pape lui commanda alors de faire le signe de la croix, mais comme instinctivement et par suite de l'habitude acquise elle allait le faire de la main gauche: " Non, non, pas comme cela, dit le Saint-Père, il faut faire le signe de la croix de la main droite, un signe de croix catholique. " Et, en effet, la Rév. Mère Julie put se signer de la main droite, quoique hésitant encore et avec quelque difficulté.

" Sur l'ordre du Saint Père, elle fit un second signe de croix, et cette fois sans la moindre hésitation, et d'une manière parfaite. Elle était guérie. De retour à la villa Lante, la Rév. Mère Julie a pu écrire, le jour même, une longue lettre de remerciement au Saint Père, et elle l'a écrite avec cette même main qui, quelques heures auparavant, était paralysée. La guérison ne laissa rien à désirer. Les ongles de la main ont repris leur couleur naturelle et les os des doigts et du coude se sont remis d'eux mêmes à leur place normale.

" C'est sans doute à la réserve par trop prudente et modeste des Dames du Sacré-Cœur qu'il faut attribuer la silence qui a été gardé jusqu'ici sur ce fait prodigieux. J'en ai eu la première nouvelle, il y a quelques jours, par le médecin même qui avait soigné la Rév. Mère Julie. Plusieurs personnes me l'ont ensuite confirmé. Enfin, j'ai pu recueillir les renseignements exposés ci-dessus auprès des religieuses mêmes qui avaient accompagné la malade à l'audience. Il était temps que la vérité tout entière fût divulguée à la gloire de Dieu et de son Vicaire. "

— C'est l'usage, à Rome, d'échanger aux fêtes de Noël les félicitations et les vœux qui s'échangent chez nous au premier jour de l'août. Il y a là un usage éminemment chrétien, que le nouveau gouvernement tend à éteindre, mais que les Romains conserveront longtemps, et qui ne peut que se perpétuer toujours auprès du Souverain Pontife, le représentant visible du Dieu qui s'est fait homme et on fait pour le salut de l'humanité. On se rend auprès du Pape comme auprès de la Crèche de l'Enfant Dieu, et le Saint Père fait entendre à ses pieux et dévoués visiteurs les paroles qui sont le complément de ses enseignements par la Crèche de Bethléem.

— Tel qu'il avait été annoncé, le sacre de Mgr. Moreau, le nouvel évêque de St. Hyacinth, a eu lieu dimanche le 16 dans la cathédrale de cette ville, avec beaucoup de pompe et au milieu d'un concours considérable de membres du clergé et de laïques. Il y avait présent dix évêques et environ deux cents prêtres.

La cérémonie commença à huit heures et se termina vers midi. Le chant conduit par M. Hamel, a été solennel et imposant; la messe de Mozart a été très bien chantée. M. P. DeColles touchait l'orgue. La fonction de St. Hyacinthe, dirigée par M. B. Ique, a été exécutée de beaux morceaux pendant l'office. La cérémonie était présidée par Sa Gr. Mgr. Tschereau.

Le sermon de circonstance fut prêché par le rév. M. O. Donnell, curé de St. Denis.

Les membres de l'épiscopat présent étaient Mgr. Taschereau, archevêque de Québec; Mgr. Larocque, évêque de Greenopolis; Mgr. Lefebvre, évêque des Trois Rivières; Mgr. Langevin, évêque de Rimouki; Mgr. Fabo, évêque de Gratianopolis; Mgr. Dahamel, évêque d'Outouais;

Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke; Mgr. Rappé, ancien évêque de Cheveland, Ohio; Mgr. Gosselin, évêque de Burlington, Vermont; Mgr. McNeirney, évêque d'Albany, New York.

Rapport des Directeurs de la Société d'agriculture du comté de Temiscouata

Les Directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de Temiscouata en présentant leur Rapport annuel aux membres de cette société, ont le plaisir de leur dire qu'ils ont constaté avec satisfaction, d'après le rapport des Experts, que les cultivateurs de ce comté ont apporté cette année, un soin plus grand, dans le choix de leurs grains de semence, que par le passé; ils ont fait voir, par leurs travaux aux champs de trèfle qu'ils comprennent parfaitement aujourd'hui tout le profit qu'ils peuvent retirer par la culture de cette graine, et les membres de cette société doivent de la reconnaissance aux personnes qui par leurs exemples et leurs conseils sont parvenues à introduire cette précieuse plante dans ce comté.

Les Directeurs croient être l'écho de l'opinion publique dans ce comté, en déclarant encore une fois que l'argent employé en partie pour les fermes les mieux tenues est de l'argent perdu; que les cultivateurs ne retirent aucun avantage de ces concours, et ce n'est de mettre quelques sous dans la poche des personnes qui n'en ont pas besoin et qui n'ont de mérite que d'avoir fait des améliorations parce qu'ils y trouvaient leur compte, et non dans le but de concourir pour les fermes les mieux tenues. Ces argentés seraient bien mieux employés en achat d'animaux améliorés, car tous les habitants du comté pourraient profiter de ces achats.

Les Directeurs ont vu avec peine que les efforts faits par La N. Gauvreau, Sec. membre du Conseil Agricole, pour faire exempter cette Société par le Conseil d'Agriculture de cette province, de concours des fermes les mieux tenues n'ont pas été couronnés de succès; mais, nous osons nous flatter que M. M. les Membres du Conseil Agricole se rendront, dans une autre circonstance, à la demande de ce monsieur, et voudront bien comprendre que les directeurs de chaque Société d'agriculture sont plus en état de connaître ce qui leur convient, que des personnes ne connaissant aucunement le besoin et les ressources de leurs comtés respectifs. Nous demandons encore une fois à être libérés de conduire les affaires de notre société d'agriculture comme nous l'entendons, et nous pouvons assurer M. M. les Membres du Conseil d'Agriculture que nous sommes disposés à suivre la loi à la lettre et à travailler dans l'intérêt des contribuables de ce comté et à l'avancement de l'agriculture en général.

Après qu'il a été sur motion de M. Bolene Caruette, 1<sup>er</sup> Sec. secondé par M. Marcel Lebel, les messieurs dont suivent les noms furent unanimement élus officiers de cette société, pour l'année 1876: George Douché, Sec. M. P. P. Président; L. A. Bertrand, Sec. Vice-Président. La N. Gauvreau, Sec. Secrétaire-Trésorier — Directeurs: M. M. J. B. Lizotte, Notre Dame du Portage; Eusèbe Bérubé; Rivière-du-Loup; Ferd. Chamberland, Fraser-Ville; Octave Lebel, K. K. K.; Etie. Maillet, St. Arène; A. Laplante, St. Arène; Bolene Caruette, St. Epiphane; J. Ste. Cécile, Isle-Verte; Ed. Morin, Isle-Verte; Cy. Renouf, Trois-Pistoles; Jos. Albert, St. Eloi; J. B. Godbout, St. Eloi; J. St. Pierre, St. Paul; Jos. Desjardins, St. Clément — Auditeurs: M. M. Antoine Lebel et Maurice Lebel.

(Vraie copie.)

La N. GAUVREAU,

Secrétaire-Trésorier.

Ce sera toujours avec plaisir que nous nous empresserons de publier les rapports annuels des Directeurs de nos Sociétés d'agriculture. Les directeurs pourraient faire davantage; ce serait de convenir par l'entremise de la presse agricole, les embarras qu'il surviennent dans l'exécution de certains règlements du Conseil d'Agriculture, par la position toute particulière ou se trouvent placées certaines sociétés d'agriculture; d'en faire connaître les inconvénients comme les avantages, et établir par là la discussion dans les journaux agricoles. Les Sociétés d'agriculture y gagneraient, et les membres du Conseil d'agriculture, qui ont tout intérêt à favoriser le progrès agricole par tous les moyens

possibles, seraient à même de juger des besoins de chaque société d'agriculture en particulier. — L'action des Sociétés d'agriculture devrait au faire qu'une avec le journalisme agricole; ces sociétés ne correspondent pas assez souvent avec une presse qui ne demande pas mieux que de faire connaître à la masse des cultivateurs les résultats des différents travaux opérés en agriculture, par chaque Société. — Les sociétés d'agriculture ne doivent pas travailler isolément; elles doivent faire servir le fruit de leurs recherches et de leurs expériences à l'avantage de la masse des cultivateurs. Nous comprenons que c'est là le but que désire obtenir notre législature, et c'est pour cela qu'elle accorde à ces sociétés un retout assez considérable. — Que la discussion se fasse sur tous les objets ayant trait à l'agriculture, par les différentes sociétés d'agriculture, et les cultivateurs n'auront qu'à y gagner.

### De l'indigestion chez les animaux

L'indigestion est de toutes les maladies du bétail la plus commune. Quelquefois passagère et plus grave, elle peut cependant offrir certain danger. C'est à cause de cette gravité possible, et notamment à cause de la marche rapide du mal, que nous nous sommes cru obligé de parler un peu amplement de l'indigestion.

Chez les animaux herbivores, particulièrement chez le cheval et le bœuf, l'indigestion est constamment plus sérieuse et plus difficile à guérir. Il n'est pas possible, en effet, de les faire vomir, et les médicaments purgatifs n'agissent pas assez promptement pour les débarrasser des aliments qui les incommode.

Les animaux goulus, affamés, grands mangeurs; ceux qui ont vieilli ou qui sont des dents, sont au si exposés à l'indigestion. Il est donc prudent de prendre à leur égard quelques précautions, de leur donner, par exemple, peu de nourriture à la fois, et surtout de la mélanger à de la paille. La nourriture pour les vieux chevaux sera de facile digestion, et on y ajoutera le pain et les boissons farineuses.

En général, l'indigestion se produit par la consommation d'une trop grande quantité de nourriture, et cependant il existe des exceptions. Ainsi, souvent il arrive qu'un dérangement particulier de l'estomac peut la produire, sans que l'animal ait trop mangé.

Les aliments pris abondamment, ceux de mauvaise qualité, tels que les fourrages humides, moisissus ou n'ayant pas fait rejeter, le brun que passage de la nourriture sèche à la nourriture verte donnée à discrétion, sont les occasions les plus fréquentes de l'indigestion, c'est la fatale habitude de soumettre les animaux au travail immédiatement après le repas.

Nous avons remarqué que la consommation des balles et ramassis de paille, déchets de battage, comme celle du son donné en grande quantité, rendent l'indigestion extrêmement dangereuse. Il en est de même des herbotages gras et plumeux qu'on a l'habitude de donner aux chevaux dans l'intention de les rafraîchir promptement. Nous avons notamment vu écrire, chez deux vétérinaires, quatre chevaux sur six pour avoir consommé de ces pâtes indigestes.

L'eau terreuse ou chargée de chaux, particulièrement l'eau crue et glaciale des puits, donné trop souvent à discrétion, peut occasionner l'indigestion. On doit en dire autant de l'eau de ces abreuvoirs transformés en mares puantes et boueuses, que l'on désigne dans le pays sous le nom de *flots*. Le liquide corrompu que le bétail va y boire peut fort bien ne pas produire aussitôt ses effets insalubres, mais on ne doit pas douter qu'une pareille boisson ne soit pernicieuse. Nous sommes intimement convaincu que le nombre de maladies graves, dont on ignore les causes, sont amenées pour beaucoup par l'usage de ces mares comme abreuvoirs. Aussi serait-il à désirer que l'eau destinée au bétail dans les campagnes se trouvât dans les bariques approvisionnées dans les tonneaux et même à quelque peu de farine et de sel.

Le cheval atteint d'une indigestion grave et inquiet, refuse brusquement la nourriture, recule de la mangeoire, s'appuie d'une jambe sur l'autre, balte, frappe le sol du pied de devant, porte la tête basse, cherche à l'appuyer çà et là; il la porte ensuite vers les côtes ou flancs, surtout vers la gauche, qui est parfois ballonné; il gémit, s'agite plus ou moins, sans tout-fois se rouler par terre comme dans les coliques avec lesquelles l'indigestion est facilement confondue; enfin, si le cheval se couche

c'est pour peu de temps.

Les excréments rendus sont dans ou liquides; dans ce dernier cas, ils paient et on y remarque souvent l'avoine tout entière ou le fourrage mal digérés. Le plus souvent le ventre gronde et l'animal lâche des vents.

L'indigestion chez le cheval peut atteindre un degré de gravité plus élevé encore; alors la vue de l'animal s'affaiblit, sa marche est chancelante, il pousse la tête contre les murailles, il devient méchant comme dans le vertigo, et se débat avec violence; enfin il meurt dans les convulsions.

Le traitement de l'indigestion doit varier selon les circonstances; ainsi lorsqu'on a l'assurance que l'indigestion est récente, qu'elle arrive peu de temps après le repas de l'animal, on administère à celui-ci quelques légers excitants tels qu'un flacon d'eau dans laquelle on a fait dissoudre deux ou trois onces de sel de cuisine, ou bien une chopine de goudron sur la même quantité d'eau, afin d'aider l'estomac ou le foie à se débarrasser des aliments superflus. L'eau de mélassé, l'infusion de camomille, de sauge, etc., qui se trouvent presque partout à la campagne, atteindront le même but.

Si la gêne de l'animal allait jusqu'à la douleur, il serait préférable de lui donner deux cuillerées de laudanum. Le fermier prévoyant doit toujours être pourvu de ces précieux médicaments; il pourra de cette façon éviter les dangers à courir, dans certains cas, par la perte de temps employé à la recherche de ces médicaments.

Les lavements savonneux, les frictions, les fumigations, les couvertures, la promenade au pas, sont autant de moyens nécessaires qu'il ne faudra jamais oublier.

Si le mal ne se faisait pas remarquer après ces premiers soins ou que l'indigestion durât depuis plusieurs heures comme celles qui s'irradient la nuit et sont seulement constatées le matin, on se bornerait à donner, alternativement et d'heure en heure, un demi-flacon d'eau légèrement salée et un demi-flacon d'eau de graines de lin ou de mauve. Les autres moyens secondaires seraient également employés. Toutefois, après quelque temps de l'emploi de ces remèdes très-simples, si on ne remarque pas une amélioration considérable, nous conseillons d'avoir recours au vétérinaire.

La saignée si généralement et si indifféremment pratiquée dans nos campagnes, peut devenir mortelle dans le cas d'indigestion grave et nouvelle. Nous croyons devoir la déconseiller très-expressément ici, et d'autant plus que les maréchaux et les vétérinaires en font un abus déplorable. Combien de chevaux morts, en effet, pour avoir été saignés dans l'indigestion? La saignée n'est profitable et ne peut être permise que lorsque le mal date déjà de quelque temps (6 à 8 heures), ou lorsque le cheval présente des signes de colique violente ou de vertigo. Au surplus, nous croyons qu'on peut en ce cas se fier bien de rechercher l'avis du vétérinaire. — A. PETY.

### Prix offerts par la Société d'agriculture de Grenoble

Outre les prix offerts par cette société d'agriculture au bon fermier à l'instructon agricole dans les écoles primaires, pour la comptabilité agricole, il y a des prix pour les serviteurs agricoles. A la dernière exposition agricole de cette Société, six serviteurs et six servantes ont reçu des primes pour leurs bons services.

Rendre justice au mérite modeste, mais si utile, des serviteurs et des servantes attachés avec persévérance pendant un certain nombre d'années aux mêmes maîtres, n'est pas toujours été, en France, l'une des préoccupations les plus constantes de toutes les sociétés d'agriculture, et celle de Grenoble en particulier n'y a jamais manqué.

A cette époque d'engorgement général pour la vie des villes, engorgement qui a été la cause de quelques années d'une insuffisance de bras toujours progressive dans nos campagnes, on ne saurait trop encourager ceux et celles dont l'ambition se borne à servir fidèlement et longtemps de suite une même maison, et nos sociétés d'agriculture ne pourraient faire mieux que consacrer des primes pour les meilleurs serviteurs d'une ferme.

### Avoine importée de Belgique

M. Jules Bélanger, avocat, de Québec, a fait l'essai, sur sa

Ferme à Stoneham, d'une avoine directement importée de Belgique. Ce Monsieur a obtenu un beau succès. De la semaille d'un minot il a récolté 25 minots d'une avoine pesant de 40 à 45 livres au minot; les tiges pouvaient avoir 5 à 6 pieds de hauteur et quelques-unes plus de 6 pieds; elle n'est pas sujette à la verse ni à l'rouille; le grain est court, gros et riche en farine; l'écorce très-fine; sa couleur est blanche; elle a trois semaines d'avance sur notre avoine ordinaire. Cette avoine est en tout semblable à un échantillon que possède la musée de l'École d'agriculture de Ste. Anne, dont la culture est très-répandue en Suisse et pour laquelle une prime avait été accordée à la dernière exposition de Paris.

M. Jules Bélanger nous informe que s'il n'éprouve aucun accident dans la culture de cette avoine l'été prochain, il pourra en offrir en vente plusieurs cents minots, à l'automne.

Ne us regrettons que M. Bélanger ne nous ait pas envoyé en même temps que cet échantillon quelques tiges de cette avoine.

Nous remercions M. Bélanger pour cet envoi. Les cultivateurs qui se donnent le luxe d'un essai de graines nouvelles rendraient un grand service à la classe agricole en faisant connaître, par le moyen de la presse, le fruit de leur expérience et du bon résultat des graines mises à l'essai.

### Petite Chronique

**Charité exemplaire à Sherbrooke.**—L. Pionnier de Sherbrooke nous rapporte un fait de charité digne de la plus grande publicité, qui fait honneur à la ville de Sherbrooke. Tous les lundis, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 11 heures du matin à 6 heures du soir, la Digne de M. Olivier Camirand, distribue, à ses propres frais, la soupe à 40 ou 50 pauvres. C'est un acte de charité, dit le Pionnier de Sherbrooke, qui ne surprend personne de ceux qui connaissent madame Camirand, et qui porte l'espoir et la consolation dans beaucoup de familles pauvres. Nous le donnons à l'imiter aux riches.

**Élection des officiers et directeurs de la Société d'agriculture de Sherbrooke.**—Les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année 1876: Président, M. J. C. Roberts; Vice-Président, A. D. Ball; Secrétaire-Trésorier, A. Stephens; Directeurs: W. H. Green, W. Chamberlin, Hiram Moe, John Shuter, N. T. Desautel, John H. Winslow et James Bustard, fils.

**Société d'agriculture du comté de Rouville.**—Les élections de la société d'agriculture du comté de Rouville ont produit le résultat suivant: Président, Solimo Bertrand, St. Mathias; Vice-Président, Richard Standish, Rougemont; Secrétaire, J. U. Messier, Rougemont.—Directeurs: Philippe Johnson, St. Mathias; McIse Benetta, St-Hilaire; D. H. Alex, St. Jean Baptiste; Joseph Fontaine, St. Cesaire; Ouis Crossfield, St. Paul Abbotsford; Charles Gauvin, Ange-Garçon; François Guelly, Ste. Angèle; F. X. Girard, Ste. Marie Monnoir; Richard Daigneau, Richelieu.

—Les deux premiers numéros de l'*Opinion Publique* nous sont arrivés tout habillés de neuf et imprimés sur un papier magnifique. M. G. E. Desbarats, propriétaire de cette publication illustrée, nous annonce qu'il en reprend lui-même la direction, aidé de la collaboration de nos principaux littérateurs Canadiens. Un travail qui devra attirer à ce journal un grand nombre d'abonnés c'est l'*historique de nos principales paroisses*, depuis leur fondation. Les discussions politiques, à l'avenir, doivent être écartées du programme à suivre par ce journal. M. Desbarats n'intonne d'ajouter, dans quelques mois, quatre pages à son journal, ce qui formera 16 pages. M. Desbarats annonce de plus qu'il est à préparer une superbe gravure, la *Sainte Famille* par Raphaël, qu'il donnera en prime à tous ses abonnés qui paieront leur souscription d'avance. Nous félicitons notre énergique et entreprenant confrère et nous lui souhaitons un entier succès.

**La Gazette des Familles.**—Ce journal qui, par son titre, devrait être dans toutes nos familles canadiennes, vient de subir d'heureuses modifications; il se présente à ses lecteurs sous un format agrandi et d'une belle apparence, contenant 82 pages de matière à lire, et paraissant tous les mois, au prix de 60 centimes par année. Voici le sommaire de la livraison de décembre: La

paiement d'avance.—Notre Gazette.—Maximes générales pour bien vivre: Le vieux pivoire.—Louise Latou.—M<sup>r</sup>. Cazeau.—Le soulief de Noël.—St. Bibiane.—Le tiers ordre de St. François.—Chronique religieuse.—Nécrologie du mois de Novembre.—Notre-Dame de Lourdes.

**Annales de la Bonne Ste. Anne.**—Nous venons de recevoir la livraison du mois de décembre de cette publication appelée à propager la dévotion que nous devons avoir envers cette grande Sainte. Quelle est la famille qui ne doive pas à cette puissante protectrice une reconnaissance sans bornes pour des grâces spéciales obtenues par son intercession. Il n'est pas de paroisses où l'on ne puisse signaler quelques guérisons miraculeuses dues aux prières adressées à la Bonne Sainte Anne. La paroisse de Ste. Anne de la Pénitence, il y a quelques temps, a pu témoigner de ce fait, par la guérison d'un jeune enfant, à l'égard duquel les médecins avaient perdu tout espoir de guérison. La meilleure reconnaissance que nous puissions témoigner à cette grande Sainte, est de s'abonner à un journal spécialement consacré à faire connaître les grâces spéciales et les guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession de la Bonne Sainte Anne.

**Admission de M. Vincent Dumais au Barreau.**—Nous apprenons avec plaisir que ce Monsieur a été admis à la pratique comme avocat, après avoir subi un brillant examen. M. Dumais a fait de fortes études légales à l'Université-Laval, d'où il est sorti avec le titre de Bachelier en droit. M. Dumais doit se fixer à Kamouraska, et il entrefera en société avec J. C. Chapuis, écrivain, avocat. Les conseils sages et l'esprit laborieux de ces deux jeunes avocats est une garantie de leur succès.

**Portrait de Jacques-Cartier.**—Nous avons reçu de M. H. Beaugrand, propriétaire de la République de Boston, un très-joli portrait de Jacques-Cartier. Ceux qui désirent se le procurer au prix de 50 centimes, pourront s'adresser au Bureau de la République à Boston. Nous espérons que M. Beaugrand recevra assez d'encouragement pour lui permettre d'offrir le portrait des principaux personnages qui ont illustré notre histoire canadienne.

### RECETTES

#### Le maïs comme nourriture des poules

Le maïs est considéré par certains éleveurs américains comme peu avantageux pour la nourriture d'hiver des poules, dont il ne favorise pas la ponte; d'une part, il possède trop l'humidité et la graisse; de l'autre, il ne lui fournit ni les éléments albumineux qui servent à produire le blanc de l'œuf ni la chaux nécessaire pour la coquille. Le maïs n'introduit guère dans l'économie que les matières huileuses qui entrent dans la composition du jaune; mais ce dernier ne représente que 80 pour 100 de la masse totale de l'œuf, tandis que le blanc y figure pour 65 centièmes, et la coquille pour les deux autres centièmes. Donc, quelques soins que l'on donne, en hiver, à des poules nourries au maïs, on ne peut guère s'attendre à les voir pondre de bonne heure et d'une manière satisfaisante. Il en est tout différemment de celles qui nourrissent avec du blé, y puisent les éléments divers dont elles ont besoin.

#### Empoisonnement par le phosphore

L'empoisonnement par le phosphore est moins rare que l'empoisonnement par l'arsenic; ce dernier, chez les grands animaux, n'étant guère à redouter que d'une main criminelle, tandis que l'autre est ordinairement le fruit de l'imprudence et de la négligence.—Le phosphore entre plus souvent que l'arsenic dans les pâtes dites *morts-aux-rats*, et formant aussi un partie de la soufre des allumettes chimiques qui se trouvent aujourd'hui entre les mains de tous, chez les enfants, aussi bien que chez les ménagères.

L'empoisonnement par le phosphore est caractérisé par les vomissements de ventre, les nausées, les vomissements, les secousses générales, les accès nerveux, les convulsions, l'œdème d'ail répandu par l'haleine, l'excitation, l'éréthisme douloureux des organes génitaux; par les vapeurs loisantes dans l'obscurité



répandues par l'air expiré si la dose a été forte. Les oiseaux tiennent le bec entre-ouvert, ont la respiration accélérée, recherchent vivement l'eau fraîche; ils battent convulsivement les ailes et meurent en fort peu de temps.

**Contre-poison.**—Indépendamment des vomitifs et des purgatifs, les boissons albumineuses (eau tiède avec blanc d'œuf) et breuvages mucilagineux (eau tiède avec un deuxième à peu près de gomme arabique), donnés en abondance, tels sont les meilleurs antidotes du phosphore.

On ne connaît pas encore de contre poison spécial et efficace du phosphore, analogue à l'hydrate de sesquioxyde de fer pour l'acide arsénieux. Cette circonstance est de nature à faire redouter davantage encore ce dangereux poison.

Un point qu'il est très-important de faire remarquer ici, c'est que les boissons grasses et les breuvages gras ou huileux, préconisés dans l'empoisonnement arsénical, doivent être soigneusement évités dans l'empoisonnement par le phosphore, car les liquides gras, en dissolvant ce dernier, favoriseraient son passage dans le sang et précipiteraient la mort du malade.

**AGENCE DE JAMES VICK**



Sto. Anne de la Pocatière.

Le Soussigné informe ses abonnés à la Gazette des Campagnes qu'il a été nommé agent dans la Province de Québec pour la vente de graines de toutes espèces, provenant de la célèbre maison de M. James Vick, de Rochester.



Les graines de fleurs sont de la plus grande rareté et du meilleur choix.

Tous ceux qui adresseront leur commande de graines de fleurs et des champs au soussigné, les recevront aux mêmes prix et aux mêmes conditions que si l'achat en était fait à l'établissement même de M. Vick, et l'envoi de graines se fera directement de son établissement, sans que les acheteurs aient à payer les frais de postage, pourvu que la commande ne dépasse pas deux livres. A une plus forte pesanteur, M. Vick expédiera les graines par express à l'adresse du soussigné qui se chargera de les faire parvenir à qui de droit sans qu'il y ait un délai de plus de 10 jours.

Le soussigné a pris ces arrangements afin de pouvoir offrir aux acheteurs des graines fraîches, de la récolte de la même année et donner par là entière satisfaction à ceux qui voudront bien le favoriser de leur commande.

Un catalogue, en français, avec de nombreuses gravures, sera expédié à ceux qui en feront la demande et nous feront parvenir 3 centins. Ce catalogue sera prêt pour la distribution après le 15 février prochain.

FIRMIN H. PROULX.

Bureau de la Gazette des Campagnes.

**EMPLOI LUCRATIF.**—Les soussignés offrent aux personnes actives, hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles,

**UN GENRE D'OCCUPATION**

qui paiera de \$4 à \$8 par jour, et qui peut être exercé d'une manière honorable dans la localité même où résident ceux qui désirent l'entreprendre. Des renseignements gratuits, ou de spécimens valant plusieurs piastres, seront envoyés à ceux qui voudront se mettre à l'œuvre, et qui feront parvenir 50 cts. au soussigné.

J. LATHAM & CO.

419 Washington St., BOSTON Mass

**MUSIQUE NOUVELLE !**

**MUSIQUE VOCALE :**

Ferme tes beaux yeux.....	Poissot	50 centins
Le domino rose.....	Arago	50 "
Le lys.....	Spindler	40 "
Transports joyeux.....	Lambert	55 "
Les deux mères.....	Boissière	25 "
Histoire d'oiseau.....	"	25 "
La chasse aux papillons.....	"	25 "
Noble coursier.....	Henrion	25 "
Mademoiselle.....	Boissière	25 "
Pauvre rose.....	M. A. D.	25 "
Amour et prière.....	Lachman	34 "
Les lunettes magiques.....	Garibaldi	20 "
Le dernier de l'orpheline.....	Boissière	25 "
La fauvette et la prison.....	"	25 "
Les trois gâteaux.....	"	25 "
L'Acacia pleure: elle prie, elle attend!.....	Ben. Teyoux	41 "
A Saint-Hubert.....	Possard	31 "
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmès	50 "
Amour et caprice.....	Bovy	25 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "

**MUSIQUE INSTRUMENTALE :**

Souviens toi.....	Spindler	40 "
Dreaming on the lake.....	Lott	80 "
Nuit et jour, valse.....	Lamothe	80 "
La jolie hongroise, valse.....	Fischer	60 "
Colombine, Polka.....	Desaux	50 "
Andalusia, valse.....	Pénavaire	75 "
Les gondoles.....	Delorme	50 "
Heures heureuses.....	"	50 "
Chant du Lazarone.....	Kowalski	70 "
Paysane.....	Marumont	75 "
Bergère.....	Kowalski	60 "
Rose des Alpes.....	Spindler	40 "
Bouquet de violettes.....	"	40 "
Feuilles d'automne, valse.....	Darville	70 "
Nuit d'Asie.....	Marumont	75 "
Pauvre fleur.....	Spindler	40 "
Feuilles d'automne.....	Kowalski	60 "
Méditation.....	"	60 "
Sur l'Asiatique.....	"	60 "

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique  
114 rue St. Jean, QUEBEC.

**DEPARTEMENT DES DOUANES**

Ottawa, janvier, 1876.

L'EXEMPLE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 per cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.